

# Plaisanteries funéraires et applaudissements posthumes

Pierre Diarra, Jean-Marie Privat

► **To cite this version:**

Pierre Diarra, Jean-Marie Privat. Plaisanteries funéraires et applaudissements posthumes. Cahiers de Littérature Orale, Presses de l'Inalco, 2018, Geneviève Calame-Griaule, 83, pp.145-160. 10.4000/clo.4882 . hal-03175856

**HAL Id: hal-03175856**

**<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-03175856>**

Submitted on 21 Mar 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## Plaisanteries funéraires et applaudissements posthumes

*Funerary Joking and Posthumous Applause*

Pierre Diarra et Jean-Marie Privat

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/clo/4882>

DOI : 10.4000/clo.4882

ISBN : 9782858313150

ISSN : 2266-1816

### Éditeur

INALCO

### Édition imprimée

Date de publication : 21 juin 2018

Pagination : 145-160

ISBN : 9782858313143

ISSN : 0396-891X

### Référence électronique

Pierre Diarra et Jean-Marie Privat, « Plaisanteries funéraires et applaudissements posthumes », *Cahiers de littérature orale* [En ligne], 83 | 2018, mis en ligne le 20 juin 2019, consulté le 06 novembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/clo/4882> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/clo.4882>

---



Cahiers de littérature orale est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

# Plaisanteries funéraires et applaudissements posthumes

Pierre DIARRA

Sorbonne-Nouvelle, CIM-APPLA & CO – Institut Catholique de Paris  
(ISTR)

Jean-Marie PRIVAT

CREM, Université de Lorraine

C'est de la *parole* et du *geste* dont il va être question, plus précisément de quelques usages rituels de la parole et du geste lors de cérémonies funéraires en Afrique de l'Ouest et en Europe occidentale, aujourd'hui. Nos grands ancêtres en anthropologie sont ici, directement ou indirectement convoqués,

- . d'un côté, Arnold van Gennep (1909) et la dramaturgie des rites de passages, rites du seuil ultime, conjuguée en quelque façon avec *l'étude sur la représentation collective de la mort* et le double travail du rite selon Robert Hertz (1928) ;
- . d'un autre côté, Marcel Mauss, le Mauss des *Parentés à plaisanteries* (1928) et de *L'expression obligatoire des sentiments* (1921) dont les travaux croisent ceux de Mikhaïl Bakhtine<sup>1</sup> ou de Vladimir Propp<sup>2</sup>, usages du rire

---

1. BAKHTINE, 1970, p. 69-147.

2. PROPP, 1987, p. 85-122.

carnavalesque ou du corps expressif folklorique chez l'un, pratiques du *rire rituel* et de l'enterrement en tant que parodie chez l'autre.

Cette anthropologie des univers sonores et langagiers et de quelques coutumes funéraires très contemporaines et bien particulières vise modestement en fait à exemplifier l'efficacité socio-symbolique des échanges ritualisés entre vifs à propos du mort, à exemplifier aussi la dynamique civique et historique des imaginaires de la civilisation de nos mœurs à propos de *la* mort.

Cette contribution est à deux voix, en modeste hommage à Geneviève dont la voix désormais « lointaine, et calme, et grave » conservera toujours pour nous « l'inflexion des voix chères qui se sont tuées » (Verlaine).

### Plaisanteries funéraires

S'il y a des contextes où il ne faut pas plaisanter, ce sont les obsèques et les funérailles. Point besoin d'une longue recherche pour en trouver les raisons. En effet, les personnes qui se rassemblent pour dire adieu à un être qu'elles ont aimé sont tristes et si elles osent échanger quelques mots, elles n'ont pas le cœur à discuter et encore moins à raconter des blagues. La communication sociale semble alors se réduire au silence imposant ainsi une atmosphère pesante lors des rassemblements. Les adieux organisés en l'honneur de la personne disparue, surtout si elle avait un important rayonnement social, sont souvent des moments difficiles à vivre.

Chez les Bwa du Mali et du Burkina Faso, mais aussi chez leurs voisins Dogon au Mali, Samo ou Moose au Burkina Faso, les funérailles rassemblent de nombreuses personnes. Si les cérémonies sont chargées d'émotion, elles offrent également l'occasion aux personnes liées par des relations à plaisanterie<sup>3</sup> de se tourner en dérision. Les témoins de ce jeu social, comme interdits, n'osent

---

3. Les relations à plaisanterie, appelées aussi « alliance cathartique » dans la littérature ethnologique, sont bien connues en Afrique de l'Ouest. Elles concernent d'une part la famille (entre belles-sœurs et beaux-frères, entre grands-parents et petits-enfants par exemple) et d'autre part des lignages en fonction de leur nom clanique (entre Diarra et Traoré par exemple), des villages, des quartiers, des régions ou des ethnies (les Bozo et les Dogon par exemple) à la suite d'un pacte scellé par des ancêtres. Fondées sur des relations amicales, des liens de non-agression, de respect, de solidarité et d'assistance mutuelle, elles autorisent cependant les personnes impliquées à s'adresser des injures, moqueries et paroles acerbes, en public, sans que cela ne prête à conséquence. Il est interdit d'en venir aux mains et surtout de verser le sang (voir par exemple CALAME-GRIAULE, 2009, p. 378-382).

pas rire au début, mais finissent généralement par se laisser distraire. Pour les observateurs étrangers, il n'est pas facile de comprendre ce qui pousse ainsi certains endeuillés à choisir ce moment pour se moquer les uns des autres.

Après avoir analysé quelques attitudes où paroles provocatrices, sourires, rires aux éclats et autres expressions du corps venus rompre le silence imposé par les cérémonies funéraires, nous proposerons des interprétations anthropologiques.

### *Quand la plaisanterie autorise des écarts sociaux*

Outre les salutations et les pleurs, le silence semble être la bonne attitude à adopter lors des funérailles en Afrique de l'Ouest, notamment quand le corps du défunt est encore présent. Chez les Bwa, la coutume veut que l'on se taise et, si c'est nécessaire, que l'on parle à voix basse. Les pleurs doivent cesser quand on procède à la dernière toilette du corps avant l'inhumation. Hormis ce moment où la plus grande partie de l'assemblée garde le silence, des écarts de comportement semblent autorisés ou du moins acceptés quand ils proviennent de personnes en relations à plaisanterie du défunt. Ces écarts par rapport aux normes sociales sont encore observables aujourd'hui, sans que l'on sache vraiment s'ils renforcent les traditions ou dévoilent un aspect des mutations socioculturelles.

Ceux qui sont en relation à plaisanterie avec le défunt offrent souvent aux foules venues participer aux funérailles des scènes étonnantes, voire un spectacle provocant. Ils ont toujours et partout le mot pour rire ; les funérailles ne constituent pas une exception. Alors que le public n'a pas le cœur à la fête, on lui donne l'occasion de se détendre, comme pour le récompenser de sa bonne tenue pendant ces moments de tristesse. Le silence est alors rompu et la peine semble mise entre parenthèses, au moins pendant quelque temps. Non seulement les personnes entretenant des relations à plaisanterie avec le défunt s'autorisent à rompre un silence éloquent, mais aussi elles se permettent de raconter des blagues, de lancer des piques, sans ménager le défunt et sa famille. Ainsi, une personne appartenant à un lignage Diarra peut dire publiquement lors des funérailles d'un Coulibaly : « C'est bien fait pour ce Coulibaly qui vient de disparaître ! » ou « Bon débarras, sans regret ! » ou encore « Untel ne pourra plus importuner les Diarra ! » S'il s'agit des funérailles d'un Diarra, tout Coulibaly, Dembélé, Traoré, Samaké<sup>4</sup>... pourra de même rompre le silence imposé par les funérailles en disant : « Ce Diarra l'a bien cherché, bien fait pour vous ! » ou encore « Cette

---

4. Chacun, en fonction de son nom de clan, entretient ainsi des relations de ce type avec plusieurs groupes lignagers selon leurs noms.

femme Diarra n'était jamais gentille avec nous, les Dembélé, nous sommes contents qu'elle soit partie ! »

Ces paroles, émises pour se moquer des personnes avec lesquelles on est en relation à plaisanterie, sont d'autant plus audibles que l'assemblée respecte le silence imposé. En provoquant le public, les personnes impliquées dans la plaisanterie espèrent déclencher quelques rires qui en entraîneront d'autres. Comme si ces paroles étonnantes étaient attendues, tous commencent à sourire, tentent d'étouffer leurs rires et finissent par émettre différents bruits jusqu'à pouffer. Souvent les propos émis sont si drôles qu'il est effectivement difficile de ne pas éclater de rire. Parfois, l'assistance, après s'être esclaffée brusquement et bruyamment, se ressaisit ; mais souvent c'est pour repartir de plus belle. Les funérailles n'excluent pas des moments de détente et même d'hilarité générale.

### *Du rire silencieux au rire communicatif*

Ce qui est raconté est si moqueur qu'il est difficile pour le public, malgré sa tristesse, de se contenter d'un rire silencieux, léger ou étouffé. Et comme celui-ci est communicatif, la contagion entraîne rapidement une explosion générale. L'observateur peut facilement remarquer que toutes les personnes présentes sont effondrées de rire, y compris les proches de la personne décédée. De retour chez elles, toutes raconteront qu'on les a bien amusées et diverties. La tristesse et les funérailles sont alors teintées d'une note d'espérance et de joie de vivre.

Si, à tout hasard, il revient aux Diarra d'enterrer une personne de la famille Coulibaly, par exemple, comme on peut le vivre chez les Bwa au Mali, les proches qui assistent à l'inhumation entendent diverses paroles étranges. Est-ce parce que les alliés à plaisanterie partagent volontiers une « hostilité fraternelle » ? Sans doute, car la joie des Diarra de voir disparaître un membre de la famille Coulibaly doit être partagée au plus vite. Le public est invité à ne pas s'enfermer dans la tristesse de la famille Coulibaly, mais à participer à la « jubilation » des Diarra. Il faut en effet se réjouir car cette personne dont on va célébrer les obsèques ne pourra plus dire de méchantes paroles aux membres de la famille Diarra.

Parfois, un incident se produit. Par exemple, au moment où quelques membres de la famille des Diarra descendent le corps d'une vieille femme Coulibaly dans la tombe, le foulard soigneusement attaché sur la tête de la défunte peut tomber. Avant de remettre le foulard à sa place, diverses réflexions pourront alors être émises par ses fossoyeurs, comme : « il faut qu'elle nous dégoûte jusqu'au bout » ; « elle n'a pas vraiment besoin d'un beau foulard pour aller chez les ancêtres ; ces derniers savent qu'elle est mauvaise » ; « on va l'inhumer ainsi ; de toute façon cela ne change rien ; elle ne peut tromper personne dans l'au-delà

avec son beau foulard » ; « bientôt, elle ne pourra plus nous ennuyer, sauf si ses ancêtres sont plus forts que les nôtres », etc.

En présence du corps, la raillerie peut prendre des proportions étonnantes. Ainsi, parce qu'une relation à plaisanterie existe entre Moose et Samo du Burkina, la méfiance est-elle de mise lors des funérailles. La plaisanterie peut, en effet, pousser les uns à « voler » le corps du défunt et à exiger des autres qu'ils payent pour le récupérer. Cela est valable durant les veillées funèbres qui précèdent les obsèques mais aussi lors des adieux où il faut pratiquement monter la garde autour du défunt, comme ce fut le cas lors des funérailles du cardinal Zoungrana à Ouagadougou en juin 2000. Il s'agit là d'une sorte de « jeu social » qui manifeste l'intensité des liens. Tout comme les échanges dynamisent les relations, les plaisanteries tissent des réseaux autour du défunt et, renforcées par le rite, elles rouvrent indéfiniment les rapports sur l'obligation de réciprocité<sup>5</sup>.

Lors de l'organisation de grandes funérailles en l'honneur de personnes décédées depuis des mois ou quelques années, les plaisanteries sont encore plus acerbes. On peut y observer un public déchaîné, incapable de s'arrêter de rire. Les funérailles se transforment alors en grandes manifestations festives. On imite le défunt, on relève ses sottises et sa naïveté, ses propos qui prêtaient à rire, ce qui était ridicule ou méprisable dans sa vie. En fait, durant les mois de préparation de ces grandes funérailles, les personnes engagées dans des relations à plaisanterie avec le défunt prennent le temps de scruter sa vie pour rassembler tout ce qui pourra être raconté pour se moquer de lui et de tous ceux qui portent le même nom. Les petits-enfants du défunt apportent aussi leur contribution. Était-il gourmand ? On ne manquera pas de le rappeler ! Était-il un buveur invétéré ? L'occasion est belle pour imiter sa démarche à la fin d'une journée bien arrosée. Était-il égoïste ou avare ? On saura comment le mimer et le ridiculiser ! Était-il dur envers les enfants ? On le rappellera !

### *Un corps expressif*

Les funérailles donnent l'occasion aux personnes qui le souhaitent d'exprimer leur peine par des pleurs. Le bavardage est proscrit, à plus forte raison les blagues et les histoires qui peuvent provoquer des fous rires. Pourquoi les personnes qui entretiennent des relations à plaisanterie peuvent-elles enfreindre ces règles en offrant des moments de divertissement dans ce contexte ?

Il s'agit probablement de proposer une relation spéciale et acceptable avec la mort en mettant en relief la foi en la vie. La mort symbolique, imaginaire,

---

5. Voir THOMAS, 1982, p. 208.

vécue lors de l'initiation et suivie d'une renaissance ou d'une transfiguration, est désormais effective en tant que passage vers le monde des ancêtres<sup>6</sup>. Se moquer du défunt, c'est surtout se moquer de la mort pour mieux la conjurer. S'il est vrai que l'homme se définit d'abord selon Louis-Vincent Thomas comme un « projet de participation vitale<sup>7</sup> », la mort ne peut mettre fin au jeu de participations et de correspondances des parents et des alliés, des proches et amis affectés. De même, tous les objets qui ont appartenu au défunt ou qui l'ont touché participent à ce jeu<sup>8</sup>, sans oublier l'espace de la maison, du village ou du quartier, notamment en milieu citadin. Perçu comme une puissance ou une force vitale, l'homme se manifeste par sa parole et sa force de communication, sa fécondité, son pouvoir politique et économique. Loin de détruire les liens entre alliés à plaisanterie, la parole de dérision et les énoncés provocateurs les renforcent en aidant les hommes à se préserver de la mort. Le principe vital de chacun est ainsi « nourri ». Le jeu institué invente des stratégies pour parer aux dangers qui pourraient atteindre la famille au sens large et toute l'humanité, même s'il s'agit dans l'immédiat de la mort d'une seule personne. La mort ne prive-t-elle pas l'homme de son principe vital ?

Il faut « amuser le mort et le flatter en lui donnant le spectacle de ses attitudes familières<sup>9</sup> », se moquer des attributs de la vie sociale. N'est-ce pas une manière de dénoncer la futilité de l'existence terrestre individuelle et même de l'inanité de la mort<sup>10</sup> ? L'être humain n'est-il pas invité à perdurer par-delà l'événement de la mort ? La mort d'un individu ne clôt pas la vie ; elle devient, non pas une perte, mais un « gain de vie<sup>11</sup> » et de paix sociale<sup>12</sup>.

---

6. Voir MESLIN, 1988, p. 160 ; PASQUIER, 2001, p. 73.

7. THOMAS, 1982, p. 251.

8. TONDÉ, 2016, p. 127.

9. THOMAS, 1982, p. 219.

10. « L'humour et la raillerie font partie du jeu afin de décriper l'assistance. Il faut banaliser le mort, minimiser la perte que représente la mort d'un individu dans le groupe, d'où les injures et les moqueries des parents à plaisanterie », THOMAS, 1982, p. 247. « "Amuser le mort", le ridiculiser, c'est lui signifier qu'on va vivre sans lui – la vie continue. Son départ n'est pas une grande perte pour la société et il ne perd pas grand-chose en partant. C'est aussi l'inciter à partir sans regret, en paix, sans aucun désir de retour pour terroriser quiconque. Les moqueries et les rires déclenchés dans l'assistance facilitent le travail du deuil et la liquidation des rancunes dont le mort fait l'objet », THOMAS, 1982, p. 218-219.

11. THOMAS, 1982, p. 239-240.

12. Les rites, liés aux funérailles, posent la question de la violence originnaire en l'homme et dans les sociétés (GREISCH, 1977, p. 123). Les manifestations des relations à plaisanterie, en s'imposant à ceux qui participent aux funérailles en Afrique de l'Ouest, voudraient



Certes, les « vivants invisibles » que sont les défunts, une fois devenus ancêtres, sont investis d'une autre puissance, mystérieuse, susceptible d'enrichir la puissance vitale des « vivants visibles » et d'influencer l'ordre social et la réussite humaine. Mais, en attendant, la communication reste difficile avec les défunts. S'il est vrai que la vie est aussi productrice de sens, le monde doit être un lieu signifiant où la mort elle-même et les rites qui l'entourent doivent dévoiler du sens. Le défunt dangereux ou considéré comme « insupportable », parce qu'il appartient au même réseau de plaisanterie que soi, va bénéficier de toutes les attentions : même dans la mort, il ne doit pas avoir le dernier mot. Mieux, il faut l'investir d'un pouvoir protecteur, pour transformer la mort en vie, le silence du cadavre en bruit des vivants. La passivité du défunt doit céder la place à l'expression du corps des vivants.

Pourquoi de nombreux Africains se sentent-ils contraints socialement d'organiser des obsèques et de grandes funérailles pour leurs proches, parfois en s'endettant ? Pourquoi se sentent-ils obligés de participer à diverses cérémonies liées à la mort ? C'est souvent, pour beaucoup, un des signes d'affirmation de leur identité, d'appartenance à un groupe ou l'expression de la recherche d'une certaine authenticité africaine. Même si l'économie et l'industrialisation bousculent les rapports homme-nature et les relations sociales en Afrique, en restreignant les réseaux familiaux et en développant individualisme et esprit de compétition, certaines traditions résistent tant bien que mal. Là où la crédibilité des mythes s'effondre en imposant une simplification des rites, la participation à « la joie de la plaisanterie » ne semble pas faiblir.

Faut-il dire qu'à travers les interventions des familles à plaisanterie, un rapport est établi entre le silence du défunt et le bruit des vivants, entre la tristesse des personnes liées aux défunts et les rires provoqués par les membres de leurs réseaux de relations à plaisanterie ? Le bruit et le défoulement collectif sont censés défier efficacement la mort ; ils peuvent être interprétés comme dérivatif à la douleur et expression même de la vie. La communauté manifeste-t-elle ainsi sa satisfaction de voir disparaître une personne qui a pu être parfois désagréable, égoïste ? Certes, selon certaines traditions africaines, le recueillement, la communication à voix basse et même le silence sont fortement conseillés à proximité du défunt, surtout s'il n'est pas encore apprêté, et pendant la durée de la toilette purificatrice. Il s'agit d'une invitation à poursuivre le respect lié au vivre-avec, sans exclure personne, en le faisant comprendre à tous, en particulier

---

réduire les tensions sociales et la violence au seul discours provocateur, aux moqueries et autres violences verbales. Par contre, lever la main sur un membre de la parenté à plaisanterie et surtout verser son sang sont interdits.

aux personnes entretenant des relations de plaisanterie avec le défunt. Est ainsi mise en relief « la bienveillance gratuite des gens de l'au-delà<sup>13</sup> », car ces derniers ajustent leur disposition à accueillir le « voyageur » (le défunt) en tenant compte du désir de paix sociale des « vivants visibles » et de leur engagement en vue de l'instauration de la joie de vivre ensemble. Chez les Dogon, il faut même procéder aux funérailles d'une femme enceinte en pleine nuit, à l'insu de tous, même si le son d'un tambour d'aisselle et celui de morceaux de poterie frappés l'un contre l'autre rythment la marche<sup>14</sup>. Plaintes et pleurs sont alors interdits, comme si on voulait nier la peine, la mort et sa puissance. Le silence de la nuit est-il signe de paix ? Certes, l'horreur impose le silence, mais les personnes dont la présence est interdite sont comme écartées des échanges qui ont lieu autour du défunt, la nuit.

### *Se moquer de la mort ?*

Diverses stratégies sont mises en place pour séparer les « vivants invisibles » des « vivants visibles » et ainsi réduire la puissance de la mort. S'agit-il finalement de se moquer de la mort, par le biais des relations à plaisanterie déjà instituées ? Tant que le cadavre est présent, l'occasion est bonne pour manifester la victoire de la vie sur la mort. Le rituel funéraire, renforcé par l'ambiance de vie qu'imposent certains membres des alliés à plaisanterie, accompagné du bruit et de l'expression des corps, constitue un message essentiel, une stratégie d'échappatoire culturelle à la mort. Il s'agit de dédramatiser la mort, de réduire son pouvoir, de la mettre à l'écart et même de la sublimer en détournant le public d'elle. Ce dernier est invité à croire que la mort a perdu le combat, puisqu'on ose exprimer par la plaisanterie et les rires qu'on est bien vivant. L'exceptionnelle stratégie de diversion semble anéantir la mort et le silence qu'elle voudrait imposer aux vivants. Il est donc important de valoriser les expressions du corps, le bruit et les rires, en exaltant la vie, rôle que les alliés à plaisanterie comptent jouer en toute circonstance, y compris quand la mort a frappé. Elle ne saurait avoir le dernier mot.

### **Applaudir les morts**

*Applaudissements posthumes* ou *applaudissements funéraires*, les deux expressions coexistent et la pratique se développe dans la séquence multiforme du deuil rituel. C'est à vrai dire l'occasion pas si fréquente d'observer l'apparition

---

13. DIARRA, 2009, p. 334.

14. THOMAS, 1982, p. 164.

d'un rite contemporain, un dispositif de célébration du mort qui n'est ni la solennelle sonnerie aux morts, ni la méditative et contrite minute de silence, ni l'oraison funèbre. Cette forme d'acclamation par corps, acclamation sonore, collective, anonyme, publique, spontanée ou non, populaire en un mot, participe évidemment de *l'expression obligatoire des sentiments*<sup>15</sup> et de la valorisation moderne de la personne en son unicité. Voici quelques exemples tels que rapportés par la presse écrite ou parlée :

Célébrités et anonymes ont rendu un vibrant hommage à Philippe Noiret, qui est mort jeudi 23 novembre. Une salve d'applaudissements a retenti à l'entrée du cercueil dans la basilique Sainte-Clotilde, dans le 7<sup>e</sup> arrondissement de Paris<sup>16</sup>.

À l'issue d'une messe d'enterrement d'une heure et demie, le cercueil de Luciano Pavarotti a quitté la cathédrale sous les applaudissements fournis de quelque 50 000 personnes<sup>17</sup>.

Les premières manifestations d'applaudissements lors de funérailles semblent attestées au tout début des années 1970 dans de nombreux pays occidentaux. D'abord réservée aux gens du spectacle comme un ultime hommage à leur vie sur la scène, cette pratique s'étend rapidement aux personnalités publiques pour être vite reprise lors des enterrements de citoyens anonymes, surtout semble-t-il si leur décès a quelque chose de brutal, de prématuré ou d'injuste.

Ni chant, ni parole, ni musique, ni silence, ni bruit dissonant donc, l'applaudissement posthume est une conduite dont on postule que si elle n'a rien de magique – il ne s'agit pas de *réveiller le mort...* – elle ne s'inscrit pas moins dans un système anthropologique de créance complexe et inventif. Quelle est donc *l'efficacité symbolique* de cette nouvelle coutume ?

Au plus loin de l'écrit et de l'intimisation voire de l'intériorisation des affects (excepté peut-être pour les très proches qui conservent une *réserve* proche du mode traditionnel), l'applaudissement posthume noue le rapport public et cérémoniel entre les vivants et le(s) mort(s) :

Il n'existe probablement aucune société qui ne traite ses morts avec égards [...]. Certaines sociétés laissent reposer leurs morts

---

15. MAUSS, 1921, p. 81-88.

16. *Le Monde*, 28 novembre 2006.

17. *Europe 1*, 8 septembre 2007.

qui moyennant quelque hommage périodique s'abstiennent de troubler les vivants ; d'autres spéculent sur l'au-delà et mobilisent leurs morts qu'elles ne sauraient laisser en repos, les appelant constamment à la rescousse pour justifier telle ou telle prérogative<sup>18</sup> [...].

La transaction symbolique sonore et harmonique dont nous parlons ici consisterait ainsi *en dernier hommage* – comme on dit pertinemment – à *payer son dû* au mort applaudi. La proche communauté des vivants lui est rituellement *reconnaissante*. La magie performative du rite viserait comme en échange à s'assurer que le défunt soit bien à son tour un *mort reconnaissant*, et non malfaisant, d'une façon ou d'une autre. Mais ces applaudissements opèrent une révolution symbolique dans le rapport au mort, à la mort. En effet, l'homologie que crée ou concrétise l'imaginaire de la langue [silence de mort *versus* silence pour le mort] établissait un lien voire un continuum entre le silence des vifs et l'éternel silence des au-delà. Les vivants se plaçaient ainsi en situation de communion symbolique avec leurs morts. Cette présence au monde des morts s'inverse avec les applaudissements funéraires qui introduisent précisément une dissymétrie manifeste entre le silence ontologique du mort et le bruit rituel produit par le corps social et cérémoniel. Cette vitalité des vifs à l'adresse du mort est à la fois une théâtralisation de la langue – on *salue l'artiste* qui *tire sa révérence*, s'éloigne définitivement du *théâtre du monde* et des *feux de la rampe*, etc. – et une mise à distance du corps défunt et son détachement ultime du monde présent.

Cette dimension anthropologique latente ne saurait faire oublier les autres valeurs culturelles et politiques attachées clairement *aujourd'hui* aux applaudissements posthumes. Ces gestes profanes et consonants viennent *de facto* contester bruyamment le rite religieux (catholique) qui requiert en son espace le culte du silence, *l'adoration silencieuse*<sup>19</sup>. C'est ainsi que sauf conduite transgressive, les applaudissements funéraires ont lieu sur le parvis du temple ou sur le parcours du cortège funèbre, jamais dans la maison de Dieu.

---

18. LÉVI-STRAUSS, 1955, p. 259-277.

19. Jean-Paul II, « Ecclesia de Eucharistia », *Lettre encyclique*, Rome, Jeudi saint, 2003. C'est le prêtre ordonné qui « célèbre le Sacrifice eucharistique en la personne du Christ et l'offre à Dieu au nom de tout le peuple ». C'est pour cette raison que le *Missel romain* prescrit que ce soit « le prêtre seul qui récite la prière eucharistique, pendant que le peuple s'y associe dans la foi et en silence ». La *Lettre encyclique* précise que « le prêtre qui célèbre fidèlement la Messe selon les normes liturgiques et la communauté qui s'y conforme manifestent, de manière silencieuse mais éloquente, leur amour pour l'Église. »

Cette expressivité populaire et corporelle prend donc ses distances avec l'emprise totalitaire du silence sur les corps expressifs (le risque est que la *vox populi* ne désobéisse aux pouvoirs autoritaires et hiérarchiques, quels qu'ils soient). Cette sorte de revanche symbolique par l'autodiscipline des émotions publiques et l'autocontrôle de la libre expressivité par corps correspond à des formes contemporaines de manifestation collective et obligatoire des sentiments « que l'on manifeste à soi en les exprimant aux autres – puisqu'il faut les leur manifester<sup>20</sup> », aux autres et à l'autre.

Nous avons pu vivre récemment cette force contraignante d'un rite au moment même où nous le découvrons. Ce code symbolique qui a ses contraintes propres n'échappe donc pas à l'histoire de la civilisation des mœurs et des corps : si le silence (ou la musique, ou le chant, ou le discours) perd en certains cas de sa valeur rituelle (l'enterrement du *Père Cent* par les futurs bacheliers par exemple n'est plus fêté dans la pantomime d'un enterrement aussi solennel que muet mais bien par une déferlante carnavalesque de couleurs et de clameurs) c'est aussi que le corps social contemporain dans son ensemble à la fois conteste le monopole de l'ordre rituel aux autorités instituées et historiquement légitimées (Église, État et autres instances de pouvoirs<sup>21</sup>), mais aussi a atteint un tel seuil de civilisation, un tel *self-government* des pulsions et un tel mode incorporé de domestication des affects<sup>22</sup> qu'un relâchement autocontrôlé du *pathos* peut se manifester sous la forme d'un bref ensauvagement symbolique. En somme, un corps émotionnel tout à la fois participatif et égalitaire (toute génération, classe, genre, etc. confondus) imprime la marque de son folklore à ce moment ou à un autre du rite de passage<sup>23</sup>.

Pour l'heure, dans les lieux de commémoration publique cette fois, c'est plutôt une sorte de coexistence des modèles ou de modulations cérémonielles que nous observons. Ainsi, d'un stade à l'autre par exemple (autres espaces des émotions collectives ritualisés et des imaginaires de la mort), s'imposent minute de silence à l'ancienne ici ou applaudissements posthumes *new style* là.

---

20. MAUSS, 1969, p. 88.

21. SCETTINO & PITTIA, 2012, p. 9-20.

22. ÉLIAS, 1973.

23. « La dernière fois que j'ai eu de ses nouvelles, c'était pour m'annoncer son inhumation le surlendemain [...]. Tous les genres, tous les âges, et tous les étages... [...]. Quelle clique ! Et pourtant pas un bruit, pas un braillement, un silence incroyable, mais quand les fossoyeurs ont reculé, ils se sont tous mis à applaudir. Longtemps, longtemps... C'était la première fois que j'entendais des applaudissements dans un cimetière, et là je me suis enfin autorisée à pleurer : elle l'avait eu son hommage... » (GAVALDA, 2010, p. 280-281).

Ailleurs, sur la voie publique cette fois, un cortège funèbre suscite tantôt des applaudissements aussi vifs que protestataires tantôt modérés et respectueux :

Entre 100 et 200 salariés de *La Poste*, rassemblés ce lundi midi, devant le bâtiment de la poste centrale de Rennes pour rendre hommage à un jeune cadre supérieur qui s'est suicidé mercredi ont salué sa mémoire par des applaudissements posthumes nourris<sup>24</sup> [...].

Portés par des gardes républicains, les quatre cercueils sont entrés sur le parvis du Panthéon après avoir remonté vers 17 heures la rue Soufflot, sous les applaudissements contenus du public<sup>25</sup>.

Il arrive même par syncrétisme ou œcuménisme culturel qu'à la minute de silence succèdent les applaudissements posthumes. Cette négociation symbolique a donc bien sa force rituelle et sa raison anthropologique, jusqu'au jour peut-être où l'artifice funèbre sinon funeste et la spectacularisation de la liturgie civile disposera d'applaudissements préenregistrés indexés *on live* sur la côte médiatique du défunt... Nous garderons un silence prudent sur ce point.

## Conclusion

Cinq points peuvent nous permettre de poursuivre la réflexion commencée.

Tout d'abord le recueillement et le silence ne résistent pas devant la parenté ou les relations à plaisanterie. Perçus comme écarts par rapport aux normes sociales, ces plaisanteries semblent renforcer des traditions et, paradoxalement, dévoilent certains aspects des mutations socioculturelles. Comment rire d'un défunt pour lequel on s'est déplacé pour assister à ses obsèques et partager la peine de sa famille ?

Ensuite il s'agit moins de se moquer du défunt que de la mort pour mieux la conjurer. Le bruit des vivants qui applaudissent ou rient bruyamment vient remplacer le silence du/de mort que l'on voudrait imposer rituellement aux vivants. De même, la tristesse provoquée par la disparition est remplacée par la plaisanterie et les rires qui s'ensuivent, pour valoriser les expressions des corps et faire comprendre que la mort a perdu le combat.

---

24. *Le Télégramme*, 5 mars 2012.

25. *Métronews*, s. d.

Troisièmement, des gestes comme les applaudissements, les plaisanteries et les rires, considérés comme profanes, apparaissent comme une conduite transgressive, notamment quand ils envahissent un espace réservé au religieux. Ils semblent contester bruyamment le rite religieux soit dans son espace propre soit à proximité, là où le recueillement exige officiellement le silence.

Notons également qu'une nouvelle coutume, comme applaudir les morts, peut avoir une efficacité symbolique. La présence au monde des morts semble s'inverser avec les applaudissements funéraires qui introduisent une dissymétrie entre le silence du mort et le bruit produit par le corps social et cérémonial.

Enfin, le corps contemporain semble contester le monopole de l'ordre rituel dévolu aux autorités historiquement légitimées, comme si la parenté à plaisanterie tout comme les applaudissements donnaient plus de spontanéité au corps social, et plus de participation pour célébrer les funérailles et lutter contre la mort.

Geneviève Calame-Griaule (1965) qui a si tôt et si continûment travaillé sur les *railleries*, la *parole morte* et les *gestes rituels* aurait peut-être accueilli avec plus de bienveillance que de critique notre propos. Et nos applaudissements...

## Bibliographie

BAKHTINE Mikhaïl Mikhaïlovitch, 1970, « Rabelais et l'histoire du rire » in *L'Œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen âge et sous la Renaissance*, trad. ROBEL Andrée, Gallimard, Paris, p. 69-147.

CALAME-GRIAULE Geneviève, 2009, *Ethnologie et langage. La parole chez les Dogon*, 1<sup>ère</sup> édition 1965, Lambert-Lucas, Limoges, 600 p.

DIARRA Pierre, 2009, *Cent ans de catholicisme au Mali : approche anthropologique et théologique d'une rencontre, 1888-1988*, Karthala, Paris, 508 p.

ELIAS Norbert, 1973, *La civilisation des mœurs*, Calmann-Lévy, Paris, 447 p.

*Europe 1*, 8 septembre 2007.

GAVALDA Anna, 2010, *La consolante*, J'ai lu, Paris, 634 p.

GREISCH Jean, 1977, « Versions du mythe » in COLLECTIF, *Le Mythe et le symbole : de la connaissance figurative de Dieu*, Beauchesne, Paris, p. 93-124.

*Le Monde*, 28 novembre 2006.

*Le Télégramme*, 5 mars 2012, <http://www.letelegramme.fr/ig/generales/regions/bretagne/rennes-suicide-a-la-poste>.

LÉVI-STRAUSS Claude, 1955, « Les vivants et les morts » in *Tristes tropiques*, Plon, Paris, p. 259-277.

MAUSS Marcel, 1968, « L'expression obligatoire des sentiments » in *Essais de sociologie*, 1<sup>ère</sup> édition 1921, Éditions de Minuit, Paris, p. 81-88.

*Métronews*, s. d., <http://www.metronews.fr/info/videos-ceremonie-au-pantheon-les-moments-forts-de-cette-journee-historique/>

MESLIN Michel, 1988, *L'Expérience humaine du divin : fondements d'une anthropologie religieuse*, Éditions du Cerf, Paris, 421 p.

PASQUIER Abel, 2001, *Mourir pour vivre ? : les rites de passage et la foi chrétienne aujourd'hui*, Éditions de l'Atelier/Éditions ouvrières, Paris, France, 159 p.

PROPP Vladimir, 1987, « La mort et le rire » in *Les Fêtes agraires russes*, Éditions Maisonneuve & Larose, Paris, p. 85-122.

SCHETTINO Maria Teresa & PITTIA Sylvie, 2012, « Bruit et silence du pouvoir » in SCHETTINO Maria Teresa & PITTIA Sylvie (dir.), *Les Sons du pouvoir dans les mondes anciens*, Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon, p. 9-20.

THOMAS Louis-Vincent, 1982, *La Mort africaine : idéologie funéraire en Afrique noire*, Payot, Paris, 272 p.

TONDÉ Pierre, 2016, *Rites funéraires et inculturation chrétienne en Afrique : une enquête chez les Moose du Burkina Faso*, Karthala, Paris, 325 p.



Résumé : l'analyse porte sur deux types d'usages rituels de la parole et du geste lors de cérémonies funéraires contemporaines, dans deux univers culturels éloignés. En Afrique de l'Ouest, les plaisanteries funéraires mettent en jeu expressions publiques plus ou moins théâtrales du corps, bruits divers et mêmes rires coutumiers. Il s'agit d'exalter la vie, rôle que les fameuses *familles à plaisanterie* se doivent de jouer en toute circonstance. La mort ni le mort ne sauraient avoir le dernier mot. En Europe occidentale, les applaudissements posthumes – acclamations sonores, collectives, anonymes et publiques – participent de *l'expression obligatoire des sentiments* et manifestent la reconnaissance de la communauté rassemblée à l'exceptionnalité de la personne défunte. Ces échanges cérémoniels et symboliques peuvent être pensés l'un et l'autre à la fois comme une mise à distance du corps défunt *in presentia* et *de facto* comme une contestation populaire des rites religieux ou officiels qui eux imposent silence. Ainsi, en Afrique comme en Europe, le corps social se réapproprie une part du rite d'enterrement et de son efficacité symbolique pour le mort et contre la mort.

Mots-clefs : plaisanterie funéraire, applaudissement posthume, anthropologie du rite, communication symbolique, folklore contemporain, expressivité populaire.

### *Funerary Joking and Posthumous Applause*

*Abstract: the analysis focuses on two types of ritual use of speech and gesture in contemporary funerary ceremonies - in two cultural universes that are at a remove of one another. In West Africa, funerary joking relies on more or less dramatic and public bodily expressions, diverse noises and even common laughter. The purpose is to exalt life, something that families bound by the famous joking relationship must exhibit in all circumstances. Death and the dead cannot have the last word. In Western Europe, posthumous applause - sonic, collective, anonymous and public cheers - are part of the compulsory expression of feelings; they display the gratitude of the gathered community to the exceptionality of the deceased. These ceremonial and symbolic exchanges can be thought out as both a distancing of the deceased body and de facto as a popular protest against religious or official rites that expect silence. Thus, in Africa as in Europe, people as a social body appropriate part of the burial rite and its symbolic efficiency to the benefit of the dead and against death.*

*Keywords: funerary joking, posthumous applause, anthropology of rituals, symbolic communication, contemporary folklore, popular expression.*

### Note sur les auteurs

**Pierre Diarra** est chargé de cours à l'université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 et à l'Institut catholique de Paris. Membre du centre de recherche CIM-APPLA & Co (EA 1484 – Approches Pragmatiques en Philosophie du Langage et de la Communication), il s'intéresse à la philosophie du langage et aux questions de communication interculturelle. Il a notamment publié *Proverbe et philosophie* (Karthala, 2002) ; *Paroles imagées* (avec Cécile Leguy, Bréal, 2004) ; *Les pays africains entre violence, espoir et reconstruction* (avec Thierry-Marie Courau, Karthala, 2011).

**Jean-Marie Privat** est professeur émérite de littérature française et d'anthropologie culturelle. Il est spécialiste d'ethnocritique ([www.ethnocritique.com](http://www.ethnocritique.com)). Il est membre des comités de rédaction des revues *Ethnologie française*, *Cahiers de littérature orale* et *Romantisme*. Il est membre associé du IIAC-LAHIC et du laboratoire *Figura* (UQAM, Canada). Ses publications portent essentiellement sur la polyphonie culturelle de la littérature écrite moderne et contemporaine.